

DELIBERATION N° 5 EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU VENDREDI 21 FÉVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt et un du mois de Février à 10h00, le Conseil d'Administration de la Régie des Thermes de DIGNE-LES-BAINS, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Francis KUHN, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Marie-José MAGAUD, Bernard TEYSSIER, Gilbert REINAUDO, Michel BLANC, Francis KUHN, Olivier LAMARQUE, Anthony LORION

Excusés : Martine THIEBLEMONT, Benoît CAZERES

Le quorum est atteint

Invitée : Cécilia Chevalier : Directrice Générale des services de Provence-Alpes-Agglomération

Présence de : Véronique LEMER, Directrice de la Régie des Thermes.

Est nommée secrétaire de séance : Véronique LEMER

Objet : Nouveaux tarifs et changement de tarifs

Monsieur Francis KUHN rapporteur, expose ce qui suit : Il est proposé un changement de tarif et un nouveau tarif aux membres du Conseil d'Administration.

- Pulvérisation : 5,00 € (Thermes)
- Capsule de lessive : 1,00 € (hôtel Le Richelme)

Le Conseil d'Administration après délibération à l'unanimité,
approuve le nouveau tarif et le changement de tarif proposés.

Francis Kuhn

Président

REGIE DES THERMES

04000 DIGNE LES BAINS

Tél. : 04 92 32 32 92

N° Siret 538 052 044 00012